APRÈS ART. 58 N° **II-3044**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N º II-3044

présenté par Mme Petel, M. Moreau et M. Perea à l'amendement n° 2987 de Mme El Haïry

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 58, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.